



LES CAHIERS DE RECHERCHE

# Circulation et appropriation des stratégies de revitalisation des centres-villes dans les villes moyennes françaises



**Caisse  
des Dépôts**  
GROUPE



## Institut pour la recherche

*L'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts soutient des projets de recherche s'inscrivant dans les champs d'intervention et les missions de la Caisse des Dépôts.*

*Son rôle est de favoriser la recherche dans les domaines liés aux activités de la Caisse des Dépôts, sur des thématiques variées telles que l'épargne, la finance long terme, le développement économique des territoires, la transition énergétique et écologique, les impacts du vieillissement, etc.*

### Auteure

Julie Chouraqui est doctorante en géographie et urbanisme à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, au sein du Laboratoire Géographie-cités. Sa thèse intitulée « Les villes moyennes françaises : diversité, spécificités et action publique en contexte de déprise urbaine », est conduite sous la direction de Sylvie Fol, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et cofinancée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Banque des territoires et l'Institut CDC pour la recherche.

---

### Présentation

Ce cahier de recherche a été réalisé dans le cadre d'une recherche doctorale sur les villes moyennes en déprise en France, qui s'intéresse aussi bien à la mesure de ces phénomènes de déclin et à leurs diverses formes, qu'aux réponses des acteurs publics à ces dynamiques. Il s'agit de proposer une synthèse des résultats de la recherche sur les réponses au déclin des villes moyennes proposées aux échelles nationales et locales, en s'intéressant particulièrement aux politiques de revitalisation du centre-ville. Les résultats présentés s'appuient sur un travail de recherche documentaire et bibliographique, ainsi que sur plusieurs enquêtes menées au cours de la thèse. Ces enquêtes reposent sur des méthodes d'observation et d'entretiens, menées entre 2017 et 2021 au niveau national (auprès d'acteurs impliqués dans le pilotage du programme Action Cœur de ville) ainsi qu'au niveau régional, départemental et local. L'analyse des politiques menées niveau local s'appuie sur l'étude approfondie du cas de quatre villes moyennes aux profils contrastés : Soissons, Narbonne, Blois et Forbach, ainsi que sur la co-direction de plusieurs mémoires de recherche portant sur des villes moyennes françaises.

---

## Introduction

Le 14 décembre 2017 à Cahors, le Premier ministre Édouard Philippe annonce le lancement d'un programme ciblant les villes moyennes, « villes de rayonnement régional ou qui ont un rôle de centralité pour leur bassin de vie ». Cette annonce a souvent été analysée comme confirmant le retour de ces villes dans l'agenda politique national, marqué alors par le thème de la « fracture territoriale ».

Le lancement du programme Action cœur de ville traduit également une focalisation sur les centres-villes de ces villes, présentés comme des secteurs prioritaires d'intervention pour les acteurs publics, à l'échelle locale comme nationale. Ce programme propose en effet des ressources pour soutenir des projets locaux de revitalisation des centres-villes, dont la fragilisation, notamment commerciale, est particulièrement médiatisée depuis les années 2010.

L'objet de cet article est de **mieux comprendre la montée en puissance des politiques de revitalisation du centre-ville dans les villes moyennes**, qui constituent aujourd'hui le principal modèle de politique urbaine dans ces villes. Il s'agit ainsi de questionner les dynamiques de convergence des politiques urbaines dans le contexte des villes moyennes. À partir des années 2000, un grand nombre de tra-

vaux de recherche insistent en effet sur la rapidité, l'ampleur et le caractère international des transferts de bonnes pratiques et des modèles de référence en urbanisme (Pinson 2009; Reigner, Brenac, et Hernandez 2013). Plusieurs travaux insistent en même temps sur le fait que la dimension globale de ces circulations n'empêche pas un ancrage local et une adaptation des modèles d'action aux contextes locaux (McCann, Ward, et Cochrane 2011; Robinson 2011). Pour autant, la plupart de ces travaux s'appuient sur des cas d'études de grandes villes. L'analyse de la circulation des modèles de revitalisation du centre-ville dans les villes moyennes est ainsi l'occasion d'analyser ces questions dans un contexte différent, et de s'interroger sur la circulation de modèles d'action particuliers dans ces villes.

**Quelles sont les origines des stratégies de revitalisation du centre-ville adoptées aujourd'hui dans les villes moyennes ? Comment ce modèle s'est-il diffusé en France ? Comment a-t-il évolué au fil du temps et de son appropriation dans les villes moyennes ?**

<sup>1</sup> Toutes les questions n'ont pas été posées systématiquement à toutes les vagues d'enquête, les vagues concernées par les analyses sont systématiquement indiquées.

---

## Les politiques du centre-ville : origines et mise en perspective internationale

---

Retracer avec précision les exemples qui ont pu inspirer une politique de revitalisation du centre-ville dans une ville donnée est une tâche complexe, voire impossible, tant chaque politique est une superposition et un mélange d'influences diverses, transformées au fil de leur réemploi dans différents contextes (McCann et al. 2011; Robinson 2011). La recherche portant sur les politiques urbaines menées depuis les années 1960 permet néanmoins d'identifier comment le centre-ville est progressivement devenu un secteur prioritaire des politiques urbaines, puis est devenu un modèle d'action repris sous différentes formes, qui ont évolué au fur et à mesure de leur mobilisation dans différentes villes du monde, jusqu'à être adoptés dans les villes moyennes françaises.

### Projets urbains et patrimonialisation des centres-villes : un modèle ancien

En Europe et en Amérique du Nord, des politiques urbaines ciblant prioritairement le centre-ville ont été étudiées à partir des années 1960 (Giroud 2011). En France, plusieurs travaux de recherche, comme ceux du Groupe de sociologie urbaine de Nanterre, se sont intéressés aux politiques de « reconquête » de certains quartiers ouvriers du centre de Paris. L'objectif de telles politiques était de conduire des opérations de rénovation du bâti afin de remodeler ces espaces et d'y attirer des populations plus favorisées. De telles stratégies ont également été observées à Saint-Étienne ou Châlons-en-Champagne durant cette période (Chouraqui et al. 2021). Dans les décennies qui suivent, la critique de la planification urbaine fonctionnaliste et standardisée ainsi que le mouvement de décentralisation des pouvoirs vers les villes favorisent l'émergence de nouveaux modèles d'action en urbanisme (Pinson, 2009). Les espaces centraux sont alors progressivement réinvestis dans les politiques publiques, alors que les interventions en périphérie avaient auparavant été favorisées. Le « projet urbain » ou « projet de ville » devient un mode d'action de plus en plus diffusé, et s'appuie sur l'idée d'une mobilisation des acteurs locaux autour d'objectifs et d'un plan d'action cohérents et lisibles, adapté au contexte local et s'appliquant sur un périmètre donné (ibid.). Le centre-ville historique est un secteur ciblé par nombre de ces projets, qui se multiplient en Europe de l'Ouest et du Sud à partir de la fin des années 1980. Le croisement de travaux portant sur les projets menés à Palerme (Maccaglia 2009), Barcelone (Ter Minassian 2012), Liverpool et Gênes (Jacquot 2007) permet d'esquisser des **points communs** entre ces projets ciblant les centres-villes. Tout d'abord, ces différents centres-villes ont en commun de présenter des enjeux similaires qui suscitent le

lancement de ces projets. Le **déclin démographique**, parfois très important, constitue un premier enjeu central : celui de Palerme a par exemple perdu les trois quarts de sa population entre 1950 et 2000 (Maccaglia 2009), le centre de Barcelone a également perdu plus de la moitié de sa population entre 1950 et 1985 (Ter Minassian 2010). La **paupérisation de la population** de certains secteurs et la **dégradation du bâti** sont deux autres enjeux prégnants de ces centres-villes. L'objectif des projets menés est ainsi de lutter contre ces dynamiques et de donner une nouvelle impulsion à ces espaces centraux. Les projets menés sont transversaux, et s'articulent autour de plusieurs axes d'action, dont la mise en valeur du patrimoine, la requalification du bâti et le remodelage des espaces publics, le soutien à l'animation du centre-ville par l'organisation d'événements ou la promotion de l'artisanat local. La **mise en valeur de l'environnement bâti et du patrimoine** est un axe prioritaire de ces projets, dont l'un des objectifs est de favoriser la mise en tourisme de ces espaces.

### Des réponses politiques à la dévitalisation des centres-villes des villes petites et moyennes

Au tournant des années 2000, le phénomène de dévitalisation des centres-villes des villes petites et moyennes est de plus en plus médiatisé en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. Ce contexte particulier semble susciter l'émergence de projets urbains dans les centres-villes des villes petites et moyennes, sans doute inspirés et héritiers des projets présentés plus haut. Les résultats d'une revue de littérature internationale réalisée en 2018 montrent qu'une vulnérabilité du centre des villes petites et moyennes a été observée et étudiée au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Espagne, aussi bien par les scientifiques que les pouvoirs publics (Buhnik, 2018).

En 2011, la publication de la Maria Portas Review sur les rues commerçantes et les centres-villes illustre cette préoccupation en Grande-Bretagne. Commandé par le Premier ministre, ce rapport commence par attester du déclin commercial de certains centres-villes britanniques et de leur taux élevé de vacance, avant de fournir quelques recommandations pour les revitaliser (Portas, 2011). Il a conduit au lancement d'un programme expérimental pour les commerces et l'animation de centres-villes britanniques en 2012 (Boutet et al., 2019).

Ces préoccupations transparaissent également dans les politiques de l'Union européenne.

L'analyse des projets de coopération Urbact (2007-2020) menée par Paul Gourdon montre en effet que si les projets conduits dans villes petites et moyennes partagent certaines thématiques avec les métropoles, ils présentent aussi des spécificités, comme une attention particulière pour le patrimoine, les commerces, le centre-ville ou les systèmes agro-alimentaires (Gourdon, 2021). L'analyse du projet de coopération « City centre

doctor » (2015-2018), qui implique plusieurs petites villes européennes, montre l'adoption de modèles d'action similaires au sein des villes participantes. Ces projets articulent l'amélioration des espaces publics, le renforcement des mobilités douces et l'organisation d'événements ou d'animations en centre-ville (ibid.). Le constat de dévitalisation des centres-villes suscite donc des **projets locaux d'amélioration du cadre de vie dans les villes petites et moyennes de différents pays**, qui présentent plusieurs points communs avec ceux présentés plus haut (mise en valeur du patrimoine, requalification des espaces publics et du bâti). **La priorisation des questions commerciales semble néanmoins nouvelle.** La méthode du projet urbain de centre-ville est ainsi réemployée et réadaptée pour répondre à un enjeu spécifique des centres-villes des villes moyennes : le maintien de la diversité commerciale.

## Les modèles de revitalisation du centre-ville dans les villes moyennes françaises

### A partir des années 2000, une priorité à la requalification des espaces publics

On peut constater la diffusion de politiques locales ciblant le centre-ville dans les villes moyennes en France à partir des années 2000. Troyes et Blois constituent des exemples de villes ayant porté ce type de projet précocement, respectivement dès 1999 et 2003. Les projets visent à **requalifier les espaces publics**, dans l'objectif de mettre en valeur le cadre de vie et le patrimoine historique du centre-ville. A Soissons, Forbach et Narbonne, des projets similaires sont mis en place un peu plus tardivement, autour de 2010. Ces projets consistent essentiellement en des opérations de requalification des espaces publics, en particulier ceux situés à proximité des cours d'eau pour les villes de Soissons et Narbonne. Ils donnent lieu à des réalisations souvent très similaires : remodelage de places et de la voirie, à partir d'une réflexion sur la place du piéton dans le centre-ville ou la mise en valeur du patrimoine.



La requalification des berges de Loire à Blois (années 2000)



Bords de la Robine à Narbonne (années 2010)

### L'émergence d'un modèle de revitalisation du centre-ville à partir du milieu des années 2010

Les **élections municipales de 2014** semblent marquer un tournant, puisque des projets transversaux de revitalisation du centre-ville sont lancés à partir de cette date dans les villes moyennes étudiées. Cette année constitue un moment charnière à l'échelle nationale : **la question de l'équilibre entre des politiques en faveur des métropoles et d'autres niveaux de l'armature urbaine s'affirme au sein du débat public**, tout comme l'enjeu de la dévitalisation des centres-villes de certaines villes petites et moyennes, de plus en plus médiatisé. L'intégration de ces enjeux dans les politiques nationales s'illustre avec le lancement de l'appel à **manifestation d'intérêt « Centre-bourg »** par le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) en 2014, puis avec l'organisation, en 2015, du comité interministériel aux ruralités à Vesoul. L'objectif de cet événement est de lancer une réflexion sur la revitalisation des centres-villes ; il est aussi l'occasion de l'annonce du renforcement des Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) avec une enveloppe dédiée à la revitalisation des centres-villes des villes petites et moyennes (Pointereau, Bourquin, 2017). En 2016, le lancement du programme de la Caisse des Dépôts « Centres-villes de demain » et la publication de rapports sur les enjeux commerciaux et patrimoniaux des centres-villes marquent une nouvelle étape (CGEDD et IGF 2016; Dauge 2016).

C'est durant cette période que semble se diffuser largement le **modèle des « politiques de revitalisation du centre-ville »**, alors adoptées dans de nombreuses villes moyennes. Ces politiques se caractérisent par plusieurs traits communs. Tout d'abord, elles font l'objet d'une communication de la part des municipalités : elles portent souvent un nom, et sont en tous cas médiatisées à l'échelle locale comme des projets cohérents et mobilisateurs. Ces projets se caractérisent également par leur **transversalité**, puisqu'ils combinent des actions sur plusieurs thématiques, dont l'amélioration des espaces publics, la réhabilitation du bâti, le développement com-

mercial, culturel ou patrimonial. Les projets « Périgueux en mouvement » (Frel-Cazenave 2019), « 31 le grand projet » à Alençon (Lledo 2019), « Réinventer Châlons » (Chouraqui et al. 2021), ou « Phoenix » à Dunkerque (ibid.), tous lancés après les élections municipales de 2014, en sont des exemples.

### Des stratégies faisant l'objet d'une communication



Sources : sites internet de Dunkerque et de Châlons-en-Champagne

### Après 2018, une large diffusion du modèle avec le programme Action cœur de ville

Le lancement du programme **Action cœur de ville** (2018) marque une nouvelle étape dans la diffusion de ce type de politique au sein des villes moyennes françaises. Le programme, porté par le ministère de la Cohésion des territoires et piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, s'appuie sur un budget de cinq milliards d'euros sur cinq ans, mis à disposition par la Banque des territoires (Groupe Caisse des Dépôts), Action Logement, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) et l'État. Le programme repose sur des conventions, associant la municipalité et l'EPCI à l'État et aux partenaires du programme, dans lesquelles les acteurs locaux doivent proposer un projet de revitalisation du centre-ville, décomposé en actions sur cinq axes thématiques (habitat, développement économique et commerces, mobilités, espaces publics et mise en valeur du patrimoine, accès aux services et équipements) et deux axes transversaux (transition énergétique et écologique, concertation citoyenne). L'objectif du programme, prolongé jusqu'en 2026, est de favoriser des projets de revitalisation des centres-villes multisectoriels, dans 222 villes ou binômes de villes moyennes.

L'idée qu'un **projet urbain transversal et mobilisateur** soit une solution pour donner une nouvelle impulsion à des territoires en difficulté, présente dans les projets urbains de nombreuses villes européennes dès la fin des années

1980, est donc reprise dans les politiques locales des villes moyennes à partir des années 2000, en réponse à une préoccupation grandissante pour leur centre-ville. Le lancement du programme Action cœur de ville en 2018 accélère ensuite la diffusion de ces politiques de revitalisation du centre-ville. La diffusion de ce modèle implique-t-elle une réplique à l'identique d'une ville à l'autre ? Dans quelle mesure son appropriation suscite-t-elle des réinterprétations ou des difficultés ?

### Une réplique des projets de revitalisation des centres-villes ?

Pour répondre à ces interrogations, une analyse approfondie de projets de revitalisation du centre-ville adoptés dans différentes villes moyennes a été réalisée dans le cadre de la thèse. Les **cas d'étude** (Forbach, Soissons, Blois et Narbonne) ont été choisis pour refléter la diversité de ces villes et des dynamiques de fragilité qui peuvent les affecter.

### Des principes communs, mais une appropriation différenciée en fonction des villes

Comme vu plus haut, les politiques de revitalisation adoptées présentent des principes d'action semblables d'une ville à l'autre : un projet mobilisateur, transversal, le plus souvent comprenant un volet espaces publics, commerces, amélioration du bâti, et culturel, événementiel, patrimonial ou touristique. Ces similitudes dans les principes d'action sont probablement accentuées par le programme Action Cœur de Ville, qui rend obligatoire la formulation d'un projet de revitalisation transversal et respectant plusieurs axes d'action.

Une analyse plus approfondie de ces projets montre cependant des **divergences dans les actions menées et les choix effectués** par les acteurs locaux. Par exemple, si le commerce est identifié comme un enjeu et un domaine d'action publique locale dans les villes étudiées à partir du milieu des années 2010, les actions mises en place diffèrent d'une ville à l'autre. À Narbonne et Forbach, la politique commerciale de la municipalité prend surtout la forme d'un soutien à des initiatives d'animation, tandis que les opérations de requalification des espaces publics sont considérées comme des leviers d'action complémentaires. À Blois et Soissons, des politiques commerciales plus développées ont été mises en place, dont les orientations traduisent des positionnements très différents. À Soissons, la politique commerciale repose notamment sur le droit de préemption urbain, qui permet à la Ville de se rendre propriétaire de cellules et de choisir les futurs propriétaires de baux commerciaux en fonction de critères de qualité et de diversité commerciale. Pour les locaux commerciaux en location, la Ville propose une mise en relation des propriétaires avec un vivier de porteurs de projets commerciaux. À Blois, l'intervention directe sur

l'offre commerciale (préemption, rachat de locaux) est très limitée et élus et manager de commerces revendent que le rôle de la municipalité n'est pas d'intervenir dans l'offre commerciale, qui est du ressort des acteurs privés (commerçants, propriétaires, agences immobilières). La légitimité de la mairie à intervenir directement sur l'offre commerciale est donc questionnée, à l'opposé de la politique portée à Soissons. Cet exemple montre que **la politique commerciale des villes moyennes fait l'objet d'interprétations différentes en fonction des villes.**

## Blocages et inadaptations

Un autre point qui nuance l'idée d'une réplique de ces stratégies « en série » est l'existence d'**obstacles à l'appropriation** et à la mise en œuvre de ces modèles d'action dans les villes étudiées. Certains principes fondamentaux des stratégies de revitalisation du centre-ville semblent en effet difficiles à mettre en œuvre dans les villes étudiées. L'amélioration du bâti, qui fait partie intégrante de ces stratégies, est parfois complexe à mettre en œuvre de façon opérationnelle, en particulier pour ce qui concerne la **requalification des logements privés**. Cette difficulté a été systématiquement mentionnée par les acteurs concernés par la politique de revitalisation du centre-ville rencontrés dans les quatre villes étudiées. Ils soulignent en particulier un problème inhérent à l'équation financière de ces opérations, structurellement déficitaires. La requalification du tissu urbain en centre-ville induit en effet des coûts importants : fouilles archéologiques, accessibilité au chantier réduite par les caractéristiques de la voirie, complexité des travaux de curetage d'îlots... Ces coûts supplémentaires ne sont pas compensés par les prix de revente des biens, du fait des caractéristiques locales du marché immobilier. Dans les cas étudiés, ces opérations ne peuvent être menées qu'avec des partenaires publics ou parapublics (bailleurs sociaux, établissements publics fonciers, SEM), et avec un apport financier de la collectivité permettant de réduire le déficit de l'opération. Cette nécessaire compensation financière rend donc ces projets envisageables de façon ponctuelle. C'est cependant souvent insuffisant face aux besoins rencontrés dans ces centres-villes, où la vacance et la dégradation des logements anciens sont parfois très importantes. Ces opérations sont par ailleurs **très techniques** et nécessitent des moyens humains, les procédures d'acquisition et de portage du foncier étant particulièrement complexes.

Des dispositifs visant spécifiquement à répondre à ces enjeux de financement de la requalification de l'habitat privé dégradé en centre-ville ont été développés par l'Anah et Action Logement dans le cadre du programme ACV. Pour les cas étudiés, les agents chargés du pilotage du volet habitat du programme soulignent cependant que ce sont avant tout les dispositifs incitant les propriétaires à réhabiliter leurs biens, connus et mobilisés depuis plusieurs décennies, qui sont pour l'instant utilisés. À l'inverse, les

nouveaux dispositifs, visant à faciliter les opérations de requalification de bâtiments sous l'égide d'un investisseur privé ou de la puissance publique, sont plus rarement mobilisés. Les projets de revitalisation du centre-ville de Forbach, Blois et Narbonne, ne comptent chacun qu'une opération de ce type, portée par la puissance publique, et pour l'instant au stade d'étude. Narbonne est la seule ville où une opération portée par un acteur privé, en partenariat avec Action Logement, est en cours.

Ces éléments montrent donc que si les dispositifs existent, leur appropriation par les acteurs publics n'est pas immédiate. Leur intérêt pour les acteurs privés est quant à lui variable d'une ville à l'autre. Ces dispositifs semblent davantage appropriés à Soissons, où plusieurs îlots ont été identifiés par la Ville, et où les interventions sont plus avancées. Malgré des principes communs, les projets de revitalisation du centre-ville mis en place dans ces villes suscitent ainsi des difficultés ou blocages.

## Conclusion

Ces différents éléments d'analyse montrent que les modèles de revitalisation du centre-ville aujourd'hui adoptés dans les villes-moyennes françaises ne résultent pas uniquement de mécanismes d'imitation des grandes villes, ou d'une injonction imposée par des acteurs nationaux. Des stratégies de revitalisation du centre-ville émergent dans plusieurs villes moyennes avant la mise à l'agenda nationale de cet enjeu.

On constate bien l'influence des projets urbains menés à partir des années 1980, mais ces modèles ont été réappropriés, transformés au fil de leur circulation, pour mieux répondre aux enjeux rencontrés dans les villes moyennes où ils ont été mobilisés. En particulier, la question commerciale devient une priorité, mais elle fait l'objet d'actions différenciées et plus ou moins interventionnistes. D'autres axes de ces politiques, comme la requalification du bâti ancien dégradé, posent en revanche des difficultés d'adaptation à certaines spécificités des villes étudiées.

---

## Bibliographie

Boutet, Annabelle, Julie Chouraqui, et Marion Mauvoisin. 2019. *Petites centralités : entre denserement urbain et dynamiques macro-régionales*. CGET.

Buhnik, Sophie. 2018. *Comprendre et comparer la dévitalisation des commerces et services dans les villes moyennes. Rapport de recherche*.

CGEDD et IGF. 2016. *La revitalisation commerciale des centres-villes*.

Chouraqui, Julie, Yoan Miot, Christelle Morel Joumel, et Valérie Sala Pala. 2021. « Fragilité de la centralité en contexte de décroissance urbaine. Le centre-ville comme problème à Châlons-en-Champagne, Dunkerque et Saint-Étienne ». in *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*.

Dauge, Yves. 2016. *Plan national en faveur des nouveaux espaces protégés. Rapport au Premier Ministre*.

Dietrich, Ilona. 2021. « Décroissance urbaine et repli industriel des villes moyennes : inverser la courbe du déclin par des stratégies de revitalisation et la création de leviers ».

Frel-Cazenave, Benoît. 2019. « Les stratégies d'action publique locales et nationales de revitalisation des centres de villes moyennes ». Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.

Giroud, Matthieu. 2011. « Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien ». *Espaces et sociétés* 144-145(1):37-54.

Gourdon, Paul. 2021. « La coopération entre villes européennes : convergences dans l'action publique urbaine par la circulation transnationale de modèles ». Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Jacquot, Sébastien. 2007. « Enjeux publics et privés du réinvestissement des espaces historiques centraux, une étude comparée de Gênes, Valparaiso et Liverpool ». Thèse de doctorat, Université d'Angers.

Liedo, Nathanaël. 2019. « Revitalisation des centres villes des villes moyennes anciennement industrielles : processus de dévitalisation et stratégies de revitalisation. Étude du cas Alençonnais ». Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.

Maccaglia, Fabrizio. 2009. « Redonner forme et vie au centre historique de Palerme (Sicile). Retour sur une expérience de développement territorial et de requalification urbaine (1993-2001) ». *Urban History Review* 37(2):40-52. doi: 10.7202/029576ar.

McCann, Eugene, Kevin Ward, et Allan Cochrane. 2011. « Urban assemblages: territories, relations, practices, and power ». in *Mobile Urbanism: Cities and Policymaking in the Global Age*. Minneapolis, United States: University of Minnesota Press.

Pinson, Gilles. 2009. *Gouverner la ville par projet: urbanisme et gouvernance des villes européennes*. Paris: Presses de Sciences Po.

Reigner, Hélène, Thierry Brenac, et Frédérique Hernandez. 2013. *Nouvelles idéologies urbaines: dictionnaire critique de la ville mobile, verte et sûre*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Robinson, Jennifer. 2011. « The Spaces of Circulating Knowledge ». P. 26 in *Mobile Urbanism: Cities and Policymaking in the Global Age*.

Ter Minassian, Hovig. 2010. « La récupération du centre ancien de Barcelone depuis le début des années 1980. Enjeux, processus, contradictions ». *Noréis. Environnement, aménagement, société* (216):13-27.

Ter Minassian, Hovig. 2012. *Le patrimoine dans les politiques de réhabilitation du centre ancien de Barcelone. Discours et réalité (1980-2008)*. L'Hamattan.

## Auteure

Julie Chouraqui est doctorante en géographie et urbanisme à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, au sein du Laboratoire Géographie-cités. Sa thèse intitulée « Les villes moyennes françaises : diversité, spécificités et action publique en contexte de déprise urbaine », est conduite sous la direction de Sylvie Fol, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et cofinancée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Banque des territoires et l'Institut CDC pour la recherche.



**Ensemble,  
faisons grandir  
la France**  
caissedesdepots.fr